

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 17 (1916-1917)

Artikel: Étatisme et individualisme
Autor: Bovet, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-749232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTATISME ET INDIVIDUALISME

Un homme politique, des plus autorisés en Suisse alémanique, disait récemment au Conseil national: „Nous sommes étatistes; les Welches sont individualistes“. Et les Romands semblent avoir accepté cette formule avec satisfaction. Elle a certainement le mérite de s'élever bien au-dessus des récriminations, des violences et des mesquineries où se complaisent tant de nos parlementaires. Elle apporte enfin une conception générale, philosophique. Il n'y a pas de vraie politique sans philosophie.

On peut toutefois se demander si cette formule, acceptée par tous, est exacte. J'en doute fort.

La conception individualiste des Welches serait-elle un effet de la mentalité latine? Ils me semblent le croire eux-mêmes; et j'admets donc, pour le moment, cette explication. Mais alors je me heurte aussitôt à certains faits historiques. Un des traits les plus frappants de la conception romaine n'a-t-il pas été précisément l'étatisme? Tout le dix-septième siècle français, depuis Richelieu jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes, n'a-t-il pas été étatiste? Quant à Napoléon I^{er}, si l'on m'objectait qu'il fut un phénomène passager, je répondrais qu'il n'aurait pu se réaliser sans la connivence du milieu, ni même sans le travail préparatoire du Genevois Rousseau. L'histoire de la troisième République est riche aussi en éléments étatistes et c'est bien en France que le socialisme semble avoir trouvé son expression la plus despotique. A ne considérer que la Suisse romande: parmi ceux qui représentent à Berne l'individualisme romand, n'y a-t-il pas des étatistes notoires... en politique cantonale?

D'autre part, j'ai appris jadis à l'école et, depuis, j'ai lu souvent encore que l'Allemagne était la patrie de l'individualisme; on lui en faisait une gloire ou un crime, selon le point de vue. J'ai donc éprouvé une petite secousse de surprise à lire la formule de M. Forrer (St. Gall) et à la voir acceptée par tous si volontiers. Est-ce à dire que je voudrais en renverser les termes? Nullement; l'une et l'autre généralisation me semblent également fausses, également insouciantes de l'évolution historique et de certains faits psychologiques.

Commençons par l'évolution historique. Dans tous les groupements humains, ne voit-on pas alterner l'individualisme et l'étatisme?

Et quand de petits groupes, suffisamment concentrés (communes, cantons), fusionnent en un groupe plus grand, ne voit-on pas recommencer cette oscillation qui tend à l'équilibre de deux forces également nécessaires ? La race n'entre là-dedans que pour fort peu de chose ; tout dépend du *moment*, de l'étape qu'on observe dans cette évolution de la physique sociale. Balzac écrivant *Le Prince* en 1831, Corneille écrivant *Horace* en 1640, ils magnifient l'étatisme ; M^{me} de Staël observant l'Allemagne vers 1805 et Stendhal observant l'Italie de 1820—1840, ils admirent l'individualisme. En choisissant d'autres „moments“, on pourrait opposer à ces auteurs Rabelais et Diderot, et Machiavel et Treitschke. Je ne cite que quelques noms, *currente calamo* ; mais ne serait-il pas intéressant d'étudier, à ce point de vue, et en opposition à Treitschke, le rôle de Mommsen, protestant (en 1881) en faveur de l'individualisme contre le socialisme d'Etat ? Et le grand succès de Freytag, avec *Soll und Haben*, ne touche-t-il pas aussi à notre problème ?

Qu'on lise dans ce même fascicule de notre revue l'article „Der Mensch als Waffe“. L'auteur (un jeune juriste) affirme que le despotisme étatiste a sévi depuis de longues années sur l'Europe entière, mais particulièrement en Allemagne. En étudiant Nietzsche (*Der Wille zur Macht*), M. Steinmann arrive de son côté au même résultat.

Que reste-t-il de la thèse de M. Forrer (St-Gall) ? Peu de chose ; on peut dire simplement qu'en ce *moment* la mentalité germanique est encore fortement imprégnée d'étatisme, tandis que la mentalité latine réagit, depuis quelques années. Dire qu'il s'agit d'une affaire de „races“, c'est une explication superficielle, contredite par l'histoire. La vérité me semble être beaucoup plus complexe.

Il y a eu d'abord, en Europe et ailleurs, le triomphe du positivisme, dégénéré en matérialisme, qui ne voit plus que les faits économiques, où la force remplace le droit, où le machinisme social supprime les consciences individuelles. La gloire de Bergson sera d'avoir réagi parmi les premiers, et plus puissamment que tout autre, contre ce desséchement des âmes. Mais, outre la maladie générale, il y a ce fait essentiel, qu'on s'obstine à ne pas voir : La France et l'Allemagne en sont à des „moments“ divers de leur évolution. L'Allemagne, longtemps retardée par ses propres fautes et par la

politique de ses adversaires, en est à la réalisation de l'unité, à un moment qui rappelle fort le XVII^e siècle français. Elle regagne le temps perdu, à pas de géant, mais il faut bien pourtant qu'elle traverse les étapes nécessaires; aujourd'hui elle est encore séparée de la France par la Révolution!... D'autre part, comme il y a malgré tout un esprit européen, dont bénéficient même les retardataires, et comme l'Allemagne est en bien des domaines (non politiques) au premier rang des nations modernes, il en résulte pour elle une complication étrange: elle donne des formules scientifiques, très modernes, à des conceptions surannées pour nous; son Descartes s'appelle Ostwald ou Haeckel, son Bossuet s'appelle Lasson ou Naumann! A son tour maintenant d'être „la grande nation“,... et de rendre désagréables ses plus belles qualités à force de vanité. Mais n'est-il pas allemand, ce proverbe qui dit: Es wird dafür gesorgt, dass die Bäume nicht in den Himmel wachsen? L'histoire de nos jours et des années prochaines égalisera sans doute plus d'un „retard“, et une Europe mieux équilibrée ne saura que faire de l'étatisme d'hier.

L'évolution historique nous montre que l'étatisme n'est pas le fait d'une race particulière; on pourrait en dire autant de l'individualisme. Ici le problème est surtout psychologique. Sous le mot „individualisme“ on englobe, me semble-t-il, des choses fort diverses et parfois contradictoires. Parce que je combats, en Suisse,¹⁾ la politique fédéraliste, on a dit récemment que je combattais l'individualisme!

Après avoir écrit et parlé pendant vingt ans en faveur de l'individualisme, on s'étonnerait d'être si mal compris, si l'on ne savait combien peu la politique, au sens vulgaire du mot, se soucie de comprendre.

Que peut-on bien entendre par individualisme? Est-ce la liberté (relative) de l'individu ou celle d'un groupe? Il semble bien que la première soit primordiale et essentielle, sans vouloir

¹⁾ En Suisse, et non point dans l'Europe de demain. — Dans mon livre *Lyrisme, épopee, drame* je me suis expliqué sur l'évolution des groupes de contiguïté, d'affinité et sur l'importance essentielle de „l'individu-cause“. „L'individu est le commencement et la fin de tout. Ce n'est pas la masse, c'est un individu qui crée le Parthénon, la *Divine Comédie*, et la *Marseillaise*... C'est l'individu qui renverse les idoles, et qui trouve la bonne parole; c'est lui qui détruit et qui crée (pages 216—217).

pour cela nier la seconde; mais la seconde n'est qu'un moyen pour assurer la première. La liberté individuelle (dans le premier sens) peut être extérieure ou intime; elle peut être politique, ou intellectuelle, ou morale. Toujours relative, elle est l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, selon les milieux, selon les moments. Chaque peuple a *sa* liberté individuelle: sous le despotisme, les individus privés de tout droit politique peuvent être fort libres dans leur vie privée; en république, les citoyens peuvent être tyrannisés par un dogme officiel; entre ces deux extrêmes il y a place pour toutes les nuances. Au XVI^e siècle la Réforme est apparue à beaucoup de bons esprits comme une délivrance individuelle; mais Calvin n'a-t-il pas bientôt effrayé Rabelais? Et Ronsard n'a-t-il pas déclaré trouver plus de liberté derrière la façade autoritaire de l'Eglise catholique? Par là je ne veux nullement critiquer la thèse, défendue ici par M. Ragaz, du calvinisme démocratique et libertaire; le calvinisme a évolué, comme le luthéranisme, et tant d'autres — ismes. Je veux simplement montrer combien la liberté individuelle peut avoir de formes diverses.¹⁾ Pour reprendre les exemples cités plus haut: l'individualisme des héros de Stendhal n'est pas du tout celui de l'Allemagne de M^{me} de Staël, ni celui de Rabelais dans l'abbaye de Thélème; et j'en conclus que, avant d'attribuer à une nation, ou à une „race“, le monopole de l'individualisme, il faudrait dire nettement ce qu'on entend par ce mot.

Si malaisé qu'il soit de définir le caractère d'un individu, il est plus difficile encore de définir l'individualité d'un groupe. Elle existe pourtant; est-elle intimement liée à la souveraineté politique de ce groupe? Nos fédéralistes semblent le croire; je suis d'un avis, non pas contraire, mais différent; et je connais assez, par exemple, les provinces de l'Italie, pour affirmer que, dépourvues de souveraineté politique, elles n'en ont pas moins des individualités beaucoup plus marquées que la plupart de nos cantons „souverains“. Le sujet est si vaste, si compliqué, qu'il faudra lui consacrer une étude spéciale. Aujourd'hui je tiens simplement à affirmer cette conviction: que le groupe social est un moyen, non

¹⁾ Sur ce sujet très controversé, voir: Weill, *Théorie du pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, 1891; Lureau: *Les doctrines démocratiques chez les écrivains protestants*, 1900; Blocaille: *Etude sur François Hotman*, 1902.

pas un but (c'est dire nettement que je suis anti-étatiste). Le but du groupe social c'est de contribuer au plus grand bonheur de l'individu, en le protégeant, en l'éduquant, en équilibrant la liberté de chacun avec les droits de tous. Ce serait une erreur criminelle que de sacrifier le but au moyen, c'est-à-dire l'individualité du citoyen à celle du groupe.

Où s'arrêtera donc la compétence nécessaire du groupe, de façon à protéger sans opprimer? C'est un premier problème. Et de tous les groupes concentriques auxquels nous appartenons (commune, canton, nation, Europe, humanité), lequel est *actuellement* le plus compétent pour nous protéger? C'est un second problème.¹⁾

Pour le moment j'abandonne ces questions aux réflexions du lecteur, de celui qui ne recule pas devant l'effort de penser. Mais d'ores et déjà il est bien clair que la formule de M. Forrer, acceptée si volontiers par les Welches, est insuffisante; je ne l'en remercie pas moins de l'avoir exprimée; elle est infiniment plus suggestive que les affirmations par trop naïves de certains colonels. — Il est clair aussi que dans cette lutte séculaire entre l'étatisme (compétences du groupe) et l'individualisme (liberté intime du citoyen), nous n'arriverons jamais à un équilibre stable; nous avancerons toujours par action et réaction; mais nous avançons, grâce aux créations révolutionnaires toujours renouvelées des individus. Enfin il est évident, par l'expérience et par la logique, que la liberté de l'individu grandira à mesure que le groupe (*actuellement* compétent) auquel il se rattache (de par sa volonté) grandira aussi. Et voilà pourquoi je termine en disant: Lausannois de par ma naissance, Suisse de par ma volonté civique, je me sens Européen de par tout ce que l'Allemagne, la France, l'Italie ont donné à mon esprit, et déjà, par delà tous les horizons, le rêve de mon cœur s'envole à l'humaine fraternité des hommes libres.

LAUSANNE

E. BOVET

1) Une poignée de questions: Comment concilier l'étatisme avec la morale courante, qui permet, dans certains cantons, de tromper notoirement le fisc? — Et comment concilier l'individualisme avec ce mépris de l'individualité d'autrui, qui consiste à en ignorer la langue, la psychologie et les arguments? — Lallemand ayant été extradé, non point par le gouvernement fédéral, mais par un gouvernement cantonal, on n'en a plus parlé. Pourquoi? — L'étatisme consiste-t-il à approuver en toutes choses le gouvernement ou à veiller au salut de l'Etat? — En résumé: avons-nous encore, en Suisse, conscience d'un système politique qui nous soit propre et qui soit capable d'évoluer, de créer des valeurs nouvelles?